

Trop c'est trop ! Exprimons notre ras le bol face au dédain et au dénigrement qu'on nous oppose : mobilisons-nous !

- **Casse des retraites**, calculées sur l'ensemble de la carrière et non plus les 6 derniers mois, perte du 1/5ème pour les agents PSE
- **Mobilité supprimée** : fin de l'équité pour faire place à du profilage qui permettra aux cadres de « choisir leurs collaborateurs » sans s'encombrer d'agents pouvant être absents ou qui pourraient demander à travailler en temps partiel, ce qui nous enfermera sur des postes MF ou MO, et qui sera un obstacle à ce que les agents puissent se rapprocher de chez eux, de leurs enfants ou puissent accompagner leur conjoint en cas de mutation de celui-ci
- **Mise en œuvre de la réforme statutaire des CPIP oubliée** : l'avancement au grade de classe exceptionnelle toujours ni connu ni même dessiné alors que les textes ont été adoptés il y a deux ans et demi, tout comme la refonte du concours
- **Négation de nos compétences**, selon notre Administration, le RPO apporte enfin une « qualification » aux PA et aux CPIP qui étaient donc jusqu'alors incompetents, **et de nos missions** : l'absence de réflexion sur l'articulation DPIP- CPIP depuis le passage en catégorie A qui participe à la perte de repères professionnels
- **Confiscation grandissante de nos champs d'intervention** : DFSPiP et DPIP écartés de la vie en détention, des projets qu'on y mène au profit des DSP remplacés supérieurs hiérarchiques des SPIP en établissement, volonté de privatiser le PSE et le PE, pré-sentenciel abandonné
- **Lien SPIP-JAP totalement abandonné**
- **Statut des psychologues enterré alors qu'il a été validé par le CTM et par les Ministères de la Fonction Publique et de l'Action et des Comptes publics**
- **Aucune requalification des PA envisagée** alors qu'ils exercent systématiquement des fonctions dépassant ce qui est attendu de personnels de catégorie C
- **Aucune revalorisation indemnitaire des PA**, qui sans leurs primes, seraient pour beaucoup en deçà du SMIC **mais au contraire une régression** par le RIFSEEP : les PA en SPIP ont vu leur prime IFSE minorée par rapport aux PA des directions des services judiciaires, PJJ ou Secrétariat Général
- **Pas de revalorisation de la prime de sujétion spéciale** égale à 22 % du traitement pour la filière IP alors que les corps de personnels de surveillance vont atteindre 28,5 % de leur traitement, choix de la Ministre de leur attribuer une augmentation de 4 % sur les trois dernières années contre 2 % pour les PA et 0 % pour la filière. Même constat pour la **prime** de 100 € versée pour les personnels des établissements surencombrés : les personnels des SPIP en sont une nouvelle fois écartés.

L'Administration Pénitentiaire, parfois relai du **gouvernement** et du **Ministère**, et parfois à la manœuvre, ne cesse, par la **mise à mal de nos repères professionnels et la casse de nos droits élémentaires** d'afficher leur **mépris de l'ensemble des personnels des SPIP**. Ces **attaques** se multiplient, l'Administration agissant à toute vitesse, sans concertation, sans aucun complexe ni scrupule à l'égard de ses agents. Pour les mettre en œuvre, là elle sait se montrer rapide et réactive.

La liste de ces atteintes indiquées en préambule est longue, trop longue pour rester sans réaction.

Chaque agent des SPIP est visé par une ou plusieurs de ces attaques

Il est donc urgent de se réunir et de démontrer que si nous sommes soucieux de contribuer à un service public de qualité, **nous ne sommes pas prêts à tout accepter ou à renoncer à tout ce qui fait notre unité**. **Nous appelons donc les services à décider au plus vite d'actions de mobilisation contre ces projets dévastateurs. Le temps nous est compté.**

Si nous ne nous mobilisons pas aujourd'hui, nous donnerons carte blanche à l'Administration pour continuer de dérouler son programme de casse et nous perdrons toute chance de la stopper.

Décidons de ne pas accepter

Regroupons-nous en Assemblées Générales !